



La Communauté de Communes du Junivillois, dans le cadre de la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles itinérant entre les Communautés de Communes de l'Asfeldois, du Junivillois et des Plaines du Porcien recrute :

Un(e) animateur(trice) de Relais Assistantes Maternelles

Contexte :

La Communauté de Communes du Junivillois, en collaboration avec les Communautés de Communes de l'Asfeldois et des Plaines du Porcien, se sont engagées dans une politique de développement de l'accueil de la petite enfance en milieu rural à travers un Contrat Enfance et Jeunesse et souhaitent la mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Ce RAM itinérant ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2010 et interviendra sur l'ensemble du territoire des Communautés de Communes sur la base d'un temps complet.

Rattaché(e) hiérarchiquement au gestionnaire du relais, l'animateur(trice) rend compte de la mise en œuvre du projet agréé par la CAF, dans la limite des moyens alloués.

Activités :

1) Animer plusieurs lieux d'accueil où assistantes maternelles, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux :

Organiser des activités d'éveil pour les enfants favorisant leur socialisation ; Mettre en place des activités collectives pour les assistantes maternelles ; Organiser des temps collectifs : réunions à thèmes, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistantes maternelles comme des parents et en valorisant leurs compétences.

2) Organiser un lieu d'information et d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles ou candidates à l'agrément :

Mettre en place des permanences téléphoniques, d'accueil ou d'entretiens sur rendez-vous ; Conduire des entretiens, analyser les besoins réels et proposer une solution adaptée ; Mettre en relation les parents et les assistantes maternelles ; Assurer une veille sociale et statutaire.

3) Assurer un rôle de soutien et de médiation dans les relations employeur/employé.

4) Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel :

Susciter et animer une réflexion sur les pratiques et le partage des expériences ; Enrichir les compétences des assistantes maternelles en faisant appel au cours de réunions thématiques à des intervenants extérieurs ; Stimuler le besoin de formation.

5) Créer et développer un réseau partenarial avec l'ensemble des acteurs petite enfance du territoire :

Inscrire et promouvoir le relais dans le tissu social local ; Veiller au décloisonnement entre les différents modes d'accueil ; Travailler en concertation avec les partenaires tels que la PMI, la CAF, la MSA, les travailleurs sociaux ... ; participer à des échanges inter relais et à des actions communes pour une mise à l'échelon départemental, régional et national.

6) Repérer et gérer les moyens nécessaires à la conduite du projet du relais :

Rédiger le règlement intérieur du relais après la première phase ; Assurer un suivi statistique et budgétaire de l'activité du relais ; Réaliser le bilan annuel d'activité du relais.

Profil :

- * Niveau égal ou supérieur à bac + 2 (*éducateur de jeunes enfants (de préférence), puéricultrice, assistant de service social, conseiller en économie sociale ou familiale, psychologue,...*)
- * Aptitudes relationnelles : sens de l'écoute, du dialogue, de l'accueil, ...
- * Capacité d'adaptation, autonomie, dynamisme.
- * Rigueur, sens des responsabilités.
- * Capacité à gérer et animer un groupe d'enfants et d'adultes.
- * Disponibilité (certaines réunions se dérouleront en soirée).
- * Titulaire du permis B au minimum (déplacements sur plusieurs communes afin d'organiser des temps collectifs).
- * Maîtrise de l'outil informatique.

Conditions du recrutement :

Employeur : Communauté de Communes du Junivillois.

Durée hebdomadaire : 35 heures.

Rémunération : Fonction Publique Territoriale - Catégorie B – Educateur de jeunes enfants

Candidatures :

Les candidatures (cv + lettre manuscrite + copie des diplômes) sont à adresser, avant le lundi 3 mai 2010 à l'attention de :

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Junivillois
- 3, rue du Moulin
- BP 13
- 08310 JUNIVILLE